

LE MOIS EN IMAGES



Les Angevins ont voté pour la 4º édition du Budget participatif, comme ici à l'agora installée place du Ralliement. Ils avaient jusqu'au 18 octobre pour choisir leurs cinq projets préférés parmi les 36 en lice, répartis en cinq catégories: bien-être et convivialité, confort et embellissement de la ville, éco-citoyenneté, loisirs et sport, et rayonnement et culture. Pour rappel, le dispositif réserve chaque année une enveloppe d'un million d'euros au financement de projets d'investissement proposés par les habitants. Les lauréats seront connus le 8 novembre, à l'occasion des 6º Rencontres nationales des budgets participatifs qui se tiendront à Angers, au centre de congrès.



Angers organisait la première édition de la Journée sans voiture, le dimanche 19 septembre.

Pour l'occasion, le centre-ville était interdit à la circulation des véhicules motorisés au profit des mobilités actives, vélos en tête. Cet engagement de campagne, inscrit dans le cadre du plan Vélo voté par la Ville en 2019, a permis aux Angevins de s'approprier l'espace urbain différemment, mais aussi de profiter des Journées européennes du patrimoine organisées ce même week-end. Des animations étaient proposées dans les "villages" installés places du Ralliement, Kennedy et Freppel, rue Toussaint, à la médiathèque et promenade Jean-Turc. Au programme: spectacles, stands d'information, de location, de vente et de réparation vélo, parcours pédagogiques, démonstration de matériel, exposition de vélos anciens...

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 Directeur de la publication: Christophe Béchu. Directeur de la communication: François Lemoulant, Responsable du pôle digital/médias: Gaël Maupilé. Rédacteur en chef: Pascal Le Manio, Rédaction: Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Charles Dubré-Beduneau et Anne Rocher. Photo de Une: Thierry Bonnet. Contacter la rédaction: 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr Conception graphique: agencescoppommunication 12403-MEP Photogravure/Impression: Easycom Imaye. Distribution: Médiapost. Tirage: 94 000 exemplaires. Dépôt légal: 4e trimestre 2021. ISSN: 1772-8347.



ÉDITO

La sécurité pour tous

e conseil municipal du mois d'octobre a débattu sur de nouvelles mesures pour assurer la sécurité des Angevins: convention entre la police municipale et la police nationale, contrat liant la Ville, le préfet et la Justice sur des moyens nouveaux à mettre en œuvre, et dotation de nouvelles armes de protection pour les équipes de nuit de la police municipale.

Quand j'ai été élu maire en 2014, il n'y avait ni police municipale de nuit, ni caméra de vidéoprotection. Conformément à nos engagements, nous avons créé deux équipes de nuit et installé près de 160 caméras.

Cela ne répond pas à une idéologie ou un "délire sécuritaire". Il s'agit d'une réponse adaptée et progressive à une situation qui tend parfois à se dégrader.

La sécurité est la première liberté que nous devons aux Angevins. Nous ne pouvons rien sans l'État ou la Justice mais je refuse que nous baissions les bras. Nous tenons nos promesses. Nous prenons nos responsabilités, c'est ce que vous attendez de vos élus.

La lutte contre les incivilités du quotidien reste notre priorité. Les confinements successifs ont sans doute amoindri notre tolérance au bruit et il nous faut retrouver le chemin du vivre-ensemble. Mais cela ne veut pas dire que nous devons accepter tous les débordements. Lutte contre le bruit, verbalisation des dépôts sauvages, intervention de la brigade propreté, réglementation de la vente et de la consommation d'alcool dans l'espace public..., nous avons multiplié les outils afin d'apporter autant de solutions. Et j'ai bien conscience qu'il reste beaucoup à faire...

La lutte contre les incivilités, c'est aussi mieux encadrer le partage de l'espace public et veiller au respect des plus fragiles. C'est pourquoi, j'ai nommé un conseiller municipal délégué aux Piétons. Un enfant, une personne âgée, une personne à mobilité réduite..., chacun doit être en sécurité sur nos trottoirs, sur nos places et dans nos rues piétonnes. Dans ce même esprit, l'amélioration constante des aménagements cyclables doit favoriser le développement des mobilités douces, qui sont une vraie chance pour nos villes.

Ne pas répondre à ces attentes légitimes de lutte contre toutes les incivilités, c'est laisser prospérer un sentiment d'abandon chez un grand nombre d'Angevins et un sentiment d'impunité chez une minorité de fauteurs de troubles. Vous pouvez compter sur moi pour combattre ce sentiment d'abandon et refuser l'impunité.

La sécurité pour tous, c'est la base de notre vivreensemble, c'est le ciment de notre qualité de vie à l'Angevine!



Christophe Béchu maire d'Angers



La sécurité est la première liberté que nous devons aux Angevins. Nous ne pouvons rien sans l'État ou la Justice mais je refuse que nous baissions les bras. Nous tenons nos promesses. Nous prenons nos responsabilités, c'est ce que vous attendez de vos élus.



Une deuxième équipe de nuit de la police municipale a été créée.

Répondre aux incivilités et garantir la sécurité

Les conseils municipaux des 25 octobre et 29 novembre seront l'occasion de dresser un bilan de la sécurité dans la ville et de renforcer le travail de terrain afin de faire face à la montée des incivilités.

ur le front de la sécurité, de la prévention et de la tranquillité publique, la vigilance est de mise. La situation angevine est au diapason de ce que connaissent les grandes villes françaises. À savoir, une montée des incivilités et de la violence. Les opérations de terrain menées par les forces de l'ordre sont de plus en plus difficiles pour les agents qui se retrouvent face à des groupes d'individus parfois prêts à en découdre physiquement.

Une proximité et des partenariats renforcés

Pour assurer la protection de la population comme des policiers, la Ville, les services de l'État – direction départementale de la sécurité publique (la police nationale), la Justice, l'Éducation nationale -, mais aussi les bailleurs sociaux et les acteurs de la prévention sont mobilisés pour agir en étroite collaboration.

La signature prochaine d'un contrat de sécurité intégrée va, par exemple, acter les moyens mis à disposition des forces de sécurité en termes de prévention et de répression.

L'ouverture du bureau de police nationale à la Roseraie illustre cette complémentarité: la Ville a réalisé les travaux pour transformer trois logements de fonction afin de permettre aux équipes de la police nationale de s'installer.

Davantage de présence la nuit

La coordination est le maître-mot quand il s'agit d'intervenir sur le terrain, de jour comme de nuit. C'est l'objet d'une autre convention qui sera renouvelée entre les polices nationale et municipale. Celle-ci redéfinit les modalités d'intervention et les moyens des deux entités. Ceux de la police municipale ont été élargis depuis 2015 par la création d'une première équipe de nuit à laquelle s'est ajoutée une seconde équipe depuis six mois. Objectifs: renforcer une présence dans les rues du centre-ville et des quartiers, du mardi au samedi, de 19 h à 4 h, et assurer ainsi la tranquillité des Angevins troublée par des nuisances sur l'espace public, dégradations, tapages, outrages, violences aux personnes, pratiques festives excessives, rodéos, occupations de halls d'immeuble...

Elle est complétée par une brigade cynophile, également déployée de jour. Ces animaux de patrouille ont une double mission de dissuasion et de protection des agents.

VIDÉOPROTECTION, LE DÉPLOIEMENT SE POURSUIT

"Les caméras de vidéoprotection, dont nous poursuivons le déploiement, ne sont pas l'alpha et l'omega de notre politique municipale en matière de sécurité, rappelle Jeanne Behre-Robinson. C'est un outil qui fait ses preuves pour prévenir, verbaliser, élucider et permettre aux victimes d'être reconnues comme telles." Depuis 2014, 157 caméras ont été installées, dont une moitié dans le centre-ville. Une trentaine de nouvelles sont prévues en 2022. L'idée est de les implanter dans des lieux de grand passage. les zones commerçantes et les lieux sensibles. Elles permettent de mieux orienter les effectifs sur le terrain, de renforcer la coopération entre polices municipale et nationale, et de contribuer à l'élucidation des infractions. En effet, les images collectées peuvent être utilisées a posteriori afin d'obtenir des éléments utiles à une enquête. À noter: leur consultation est strictement encadrée et réglementée. Elles ne peuvent être réquisitionnées qu'en cas de plainte effective dans le cadre d'une procédure en cours.



... Renforcer la protection des agents

Pour faire face à des contextes d'intervention de plus en plus tendus et parfois violents, la Ville souhaite doter ses agents municipaux travaillant la nuit de lanceurs de balles de défense dont l'usage sera exclusivement défensif. En complément des pistolets à impulsion électrique (PIE) déjà en leur possession – ils ont déjà été sortis mais jamais actionnés –, ces nouveaux équipements présentent plusieurs avantages: une force de dissuasion importante, une distance opérationnelle entre 7 et 12 m, une précision supérieure aux PIE et une efficacité quand il s'agit de s'extraire d'un environnement hostile, notamment en présence de groupes.



3 QUESTIONS À...



Jeanne Behre-Robinson adiointe à la Sécurité

et à la Prévention

Comment analysez-vous la montée des incivilités?

Le constat est partagé partout en France, à des degrés d'intensité divers. Une chose est sûre, Angers n'échappe pas à ce phénomène de société où la violence dans certains secteurs de la ville est croissante.

Nous assistons à des scènes que notre ville n'était pas habituée à connaître. Je pense par exemple à des guet-apens menés par des groupes bien décidés à aller jusqu'à l'affrontement physique avec les forces de l'ordre, parfois même avec

les services de secours. Ce n'est pas tolérable.

I Comment y remédier?

La solution ne peut être que collective, grâce au travail en partenariat qui mobilise la Ville, les services de police nationale, de justice, les acteurs de prévention et les bailleurs. Un dispositif est en cours avec ces derniers afin de prévenir voire de sanctionner d'une résiliation de bail les fauteurs de trouble dans le parc de logements sociaux. Notre stratégie municipale vise à déployer un éventail de solutions et de réponses aux Angevins. Elle repose sur quatre axes: le repérage et la prévention de la délinquance notamment chez les plus jeunes, la prévention et la lutte contre la récidive, les publics victimes et vulnérables, et la tranquillité publique. Sans oublier la nécessité de protéger nos agents en intervention.

I D'où la décision de renforcer les moyens de protection des policiers municipaux?

Dans ce domaine, il faut être pragmatique et regarder les besoins du terrain. Le recours à des lanceurs de balles de défense va permettre de renforcer la sécurité de nos agents qui patrouillent la nuit, lorsqu'ils font face à des violences. C'est un outil supplémentaire d'intervention qui vient compléter le travail de proximité mené tous les jours, partout dans la ville, pour assurer la sécurité et la tranquillité auxquelles les Angevins aspirent.

Réaménagé, le parc du lac de Maine deviendra le Lac d'Angers

Balade, baignade, sport, activités nautiques, nature et biodiversité..., le parc du lac de Maine est un poumon vert à deux pas du centre-ville. La Ville lance un projet de requalification visant à redynamiser le site.

e lac est un site remarquable et apprécié pour ses usages multiples, souligne Charles Diers, adjoint aux Sports. On y pique-nique, on s'y balade, on y court, on s'y baigne, on y observe la faune et la flore, on y pratique des activités nautiques. Il mérite un profond réaménagement pour améliorer l'existant et créer une nouvelle offre. L'enjeu est de lui donner la visibilité et l'ampleur qu'il mérite, ainsi qu'une nouvelle identité, le Lac d'Angers."

Pour cela, la Ville lançait à l'été 2020 une vaste consultation auprès des Angevins, des usagers et des acteurs nautiques afin de recueillir leur perception du site, identifier ses points forts, ses points faibles et ses manques, mais également connaître les usages actuels et souhaités. Un millier de réponses au questionnaire proposé en



Le parc s'étend sur une superficie de 220 ha, dont la moitié est occupée par le lac.

ligne, des ateliers participatifs et une balade exploratoire ont ainsi permis de mesurer un fort degré de satisfaction et d'attachement au lac mais aussi les pistes d'amélioration en matière d'attractivité, de lisibilité des équipements, de nuisances sonores, de propreté, d'éclairage...

Nature et paysage

Le projet de réaménagement, présenté au conseil municipal du 25 octobre, vise tout d'abord à renforcer l'un des atouts majeurs du site: son environnement naturel et ses paysages. Cela passe par une valorisation de la végétation existante et la renaturation de certains secteurs au regard du changement climatique. Objectifs: contribuer à la fraîcheur du centre-ville et à l'absorption des émissions carbonées. Une campagne de plantations est ainsi programmée avec la création de 60 000 m² de nouveaux boisements. 12000 m² seront également désimperméabilisés afin d'amplifier la biodiversité et améliorer la qualité paysagère du parc. Le tout accompagné par le développement d'outils pédagogiques (plateformes et belyédères d'observation) à destination des visiteurs.

Les déplacements dans et autour du parc sont également au cœur des évolutions présentées. D'une part, pour une plus grande ouverture du site sur la ville et les quartiers voisins. D'autre part, pour donner une place plus importante aux mobilités actives. "L'idée est de mettre fin aux conflits d'usage qui peuvent survenir entre les promeneurs, les cyclistes et les véhicules amenés à circuler dans le parc. Une nouvelle signalétique sera installée afin de simplifier, réglementer et sécuriser les cheminements", explique

l'adjoint. L'accès des véhicules motorisés sera ainsi limité aux parkings uniquement. Une voie cyclable en site propre, connectée à la Loire à vélo, sera créée afin de faciliter et développer les trajets domicile-travail, du Sud au Nord, pour relier Bouchemaine au centreville d'Angers.

Le plein d'activités sur terre et sur l'eau

Du côté des loisirs de plein air, l'idée est de les intensifier et de les rendre plus lisibles. À commencer par la ferme de la Pérussaie qui sera dotée d'une carrière couverte polyvalente de manière à pérenniser l'offre du poney-club et de développer un centre équestre ouvert toute l'année.

De nouvelles aires de jeux, un parcours de bosses "pump-track" avec un plateau d'apprentissage du vélo et un espace consacré aux beach-sports (volley, rugby, soccer, handball...) agrandi sont également envisagés. Et l'implantation de terrains dédiés à la pétanque. au tir à l'arc et à l'escalade sont à l'étude. Quant aux activités nautiques, elles aussi seront amplifiées, en appui des clubs, autour du Pavoa. De quoi permettre de développer de nouvelles pratiques de glisse et de s'ouvrir aux découvertes écologiques depuis le plan d'eau. "Nos clubs ont besoin d'équipements à la mesure de leurs ambitions et des nombreuses activités qu'ils proposent toute l'année", rappelle l'élu. La réorganisation des locaux autour du Pavoa - extension et création d'une cour - et le reprofilage de la plage de mise à l'eau des embarcations vont dans ce sens. Ces aménagements offriront un pôle nautique plus efficace pour les pratiquants et plus visible pour le public. ■

La pyramide, nouveau phare du parc

Elle devait faire figure de totem. Au fil des années, la pyramide d'ardoise est devenue sous-utilisée et ses usages fort peu lisibles du public. La question de sa suppression a même été évoquée par des Angevins lors des temps de concertation. La décision inscrite au schéma directeur est un maintien sur site après un coup de jeune à tous points de vue. Un coup de jeune architectural et résolument contemporain tout d'abord, grâce à un bardage formé de triangles en aluminium permettant un jeu de reflets. Coup de jeune également avec les services proposés à l'intérieur. À commencer par la création d'un accueil centralisé dans une extension de 100 m² qui sera réalisée de plain-pied. Ce sera LE point d'information des usagers sur toutes les activités du parc: sports terrestres et nautiques, sensibilisation à l'environnement, hébergement... Une conciergerie et un espace vélo (location, réparation...) compléteront l'offre du rez-de-chaussée. Au 1er étage seront installés un bar et un restaurant panoramique avec une terrasse ouverte en surplomb du lac. Au 2e, trois salles de réunion, également pourvues d'une terrasse, seront mises à disposition alors qu'un belvédère public occupera le dernier étage.



La plage devant le Pavoa sera modifiée pour améliorer la mise à l'eau.



De nouveaux cheminements cyclables seront créés.



La maison de l'environnement sera valorisée et son accueil amélioré.



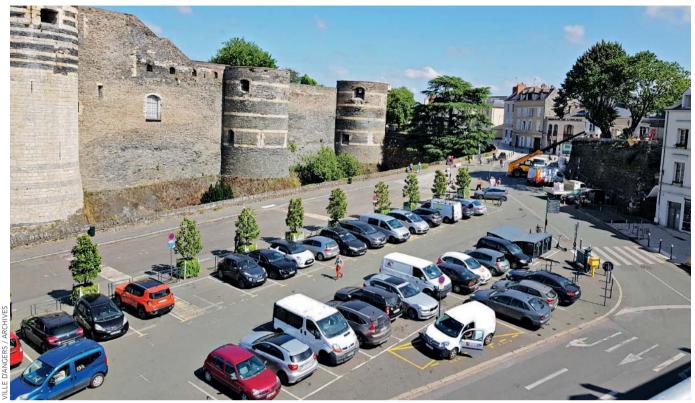
L'incontournable baignade ouverte tout l'été.



Les sports de plage seront davantage mis à l'honneur.



L'ambition est de rendre l'activité du poney-club accessible à l'année.



La place Kennedy, aujourd'hui.

Places Kennedy et de l'Académie: les scénarii d'aménagement présentés

Les premiers scénarii d'aménagement des places Kennedy et de l'Académie et de leurs abords ont été dévoilés le 23 septembre, lors d'une réunion publique. Au programme: diminution de la place de la voiture, stationnement, mise en valeur du château et végétalisation du site.

ous l'avons annoncé dès juillet 2019 et présenté comme un des axes forts de notre programme municipal: nous allons repenser entièrement les places Kennedy et de l'Académie et leurs abords pour gommer les difficultés que concentre cette entrée de ville. notamment en matière de circulation et de mise en valeur du patrimoine". explique le maire, Christophe Béchu. "Le site est complexe, chargé d'histoire, à la charnière de quatre quartiers aux identités propres que sont Saint-Laud, l'Esvière, la Cité et le Grand-Clos, analyse Jacqueline Osty, paysagiste et urbaniste en charge du réaménagement des espaces. Il faut aussi prendre en compte la topographie du lieu et les usages futurs qui détermineront la place donnée au végétal et au minéral. C'est un très

beau défi." La page n'est plus blanche puisqu'ont déjà été actées la piétonnisation de la place Kennedy dans le prolongement de la promenade du Boutdu-Monde, la réduction de la place de la voiture au profit des déplacements doux et la construction d'un parking en enclos à l'arrière de la caserne des pompiers. Ceci afin de compenser la suppression des places de stationnement et d'anticiper les besoins futurs du secteur.

Un secteur en transformation

En effet, la superficie impactée par le projet s'étend sur 3,5 ha, parmi lesquels se trouvent le parvis de l'église Saint-Laud et, bien évidemment, le château dont l'ouverture d'un deuxième accès par la porte des Champs est dans les mains du Centre des monuments nationaux. "Il faut également prendre en compte

tous les projets connexes du secteur, rappelle Roch Brancour, adjoint à l'Urbanisme. C'est le cas, par exemple, du développement du quartier d'affaires Cours Saint-Laud à la gare, du projet de réhabilitation de la médiathèque Toussaint, du devenir de l'ancienne gendarmerie place Freppel, du collège de la Cathédrale – aujourd'hui implanté aux Fours-à-Chaux-, et du bâtiment de la chambre de commerce et d'industrie quand celle-ci aura déménagé à Saint-Serge."

Tout ceci a été présenté dans les différents scénarii dévoilés le 23 septembre et qui sont à retrouver sur angers.fr. Pour le reste, la concertation, lancée dès octobre 2020 afin de recueillir le maximum de participations citoyennes, se poursuit via des ateliers (renseignements sur ecrivons.angers.fr).

Des changements au conseil municipal

Une nouvelle adjointe a été élue par le conseil municipal du 27 septembre. Pascale Mitonneau (1), jusqu'alors conseillère déléguée au Spectacle vivant, devient adjointe à la Petite Enfance. Une délégation auparavant détenue par Caroline Fel (2) qui conserve l'Éducation et la Famille. Cette nomination n'augmente pas le nombre d'adjoints. En effet, Roselyne Bienvenu (3), élue en juin dernier au conseil départemental. qui était adjointe aux Ressources humaines, devient conseillère municipale avec la même délégation. Également élu à l'assemblée départementale, le sénateur Emmanuel Capus (4) guitte le conseil municipal. Il est remplacé par Julien Guillant (5) en qualité de conseiller municipal délégué aux quartiers Monplaisir et Deux-Croix/Banchais/Grand-Pigeon. Vincent Février (6) reste conseiller municipal à la Culture et désormais aux Piétons. Autres changements de délégation parmi les conseillers municipaux de la



majorité: Simon Gigan (7) garde la Santé et la Prévention et récupère la délégation du quartier des Hautsde-Saint-Aubin, autrefois attribuée à Benoît Christian (8) qui demeure conseiller municipal à l'Emploi et à l'Économie sociale et solidaire. À noter enfin: Hélène Cruypenninck voit le nom de sa délégation d'adjointe évoluer. Elle est désormais en charge de l'Environnement et de la Nature en ville.

Quand Angers se met à faire du foin

Drôle de ballet en ce mois de septembre dans certains espaces verts. Celui des microtracteur, barre de fauche, andaineuse et botteleuse que la Ville utilise depuis trois ans dans le cadre de la gestion écologique de surfaces enherbées. Ces prairies à fourrage – une vingtaine dans toute la ville – associent des fleurs vivaces et annuelles adaptées aux conditions de sol, d'exposition et de milieu. Celles-ci ont un fort intérêt en matière de préservation de la biodiversité, mais pas seulement. Le foin produit est en effet utilisé pour l'alimentation des



animaux des parcs ou élevés chez des agriculteurs locaux, ou pour le paillage des enclos. Ces prairies fleuries se fauchent en coupant l'herbe à la base sans la broyer. Ce qui permet de favoriser le re-semis, maintenir la densité de vivaces et obtenir un aspect paysager intéressant.

E CHIFFRE

150 ans

C'est l'âge du Grand-Théâtre qui fait l'objet d'une exposition visible au Repaire urbain, jusqu'au 31 décembre. Installée dans le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine, elle présente des relevés des architectes Alphonse Botrel et Auguste Magne, des maquettes et des vues anciennes des édifices successifs et de la place du Ralliement. L'occasion de se replonger dans les secrets de ce théâtre à l'italienne, à la salle majestueuse ornée de la peinture de Jules-Eugène Lenepveu. Repaire urbain, 35 boulevard du Roi-René. Entrée libre, du mardi au samedi, de 12 h 30 à 18 h.

Développer et accompagner la pratique sportive

Les grands axes de la politique sportive de la Ville pour les cinq années à venir ont été présentés. Au programme: l'accompagnement de la pratique en club ou en autonomie, la pérennité des équipements, la vocation éducative et citoyenne du sport, le soutien au haut niveau et l'accueil de grands événements.

ngers, ville sportive? La confirmation des 4 lauriers du label "ville active et sportive", obtenue en août, est là pour en attester. C'est aussi l'ambition du plan Angers Sport 2026 que l'adjoint aux Sports. Charles Diers, a présenté lors du conseil municipal du 27 septembre. "Ce plan s'est écrit en concertation avec les acteurs du territoire, en premier lieu l'office municipal des sports (OMS). Il s'inscrit dans la continuité des actions menées lors du mandat précédent. Il fixe nos grandes priorités en matière d'accompagnement de la pratique en club ou en autonomie, de soutien au sport de



Comme ici en juin, Angers accueillera les championnats de France d'athlétisme en 2024.



Le nouveau plateau sportif de la Baumette destiné aux scolaires et à la pratique libre.

haut niveau mais insiste également sur tout ce que le sport apporte en termes de continuité éducative, d'engagement citoyen, de santé et de mise en œuvre de la transition écologique."

Offre de proximité dans tous les quartiers

L'enjeu est tout d'abord d'être aux côtés des clubs et de leurs bénévoles, surtout après cette période de Covid qui a fortement impacté les associations. Cela passe par des aides financières mais également par la nécessité de leur donner accès à des installations de qualité et à des créneaux optimisés. La livraison d'un gymnase agrandi et rénové à Monplaisir ou encore d'une nouvelle salle au Haras va dans ce sens: l'obiectif étant de maintenir et de renforcer une offre de proximité dans tous les quartiers. Il s'agit également d'inciter les entreprises, les universités et les grandes écoles à développer des activités en leur sein. Idem pour les publics fragiles comme les seniors ou les personnes en situation de handicap afin de lutter contre le piège de la sédentarité. "Je pense aussi aux amateurs, de plus en nombreux, d'une pratique libre pour

laquelle l'espace public doit être adapté, notamment via des parcours matérialisés 'Bien-être, sport, santé', précise l'adjoint. Quant aux plus jeunes, ils font l'objet de toute notre attention, notamment pendant les temps scolaires et périscolaires. Le sport joue en effet un rôle majeur dans la continuité éducative."

Haut niveau et rayonnement

C'est aussi un important vecteur de rayonnement pour le territoire. Ceci grâce à la présence et aux résultats de sportifs de haut niveau que la Ville continue de soutenir et d'accompagner, et à l'accueil de grandes manifestations que permettent les conventions de partenariat signées avec les fédérations d'athlétisme, de natation, et, début novembre, de handisport. "Nous voulons aller plus loin encore en positionnant Angers comme une ville de référence auprès des organisateurs de grands événements, insiste l'élu. Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 représentent une opportunité exceptionnelle. Avec le label 'Terre de jeux' qu'Angers a obtenu, nous comptons bien accueillir des délégations étrangères en préparation."

EN BREE

GEORGES ORY

Le boxeur angevin Georges Orv remonte sur le ring pour y défier le Vénézuélien Nohel Arambulet et décrocher deux ceintures intercontinentales: IBO et WBA (catégorie super-mouche). Son 18e combat professionnel se tiendra le 4 décembre, salle Jean-Bouin lors d'une grande soirée boxe qui proposera également d'autres rencontres amateures et professionnelles.

L'OUÏE DE LOUIS

Le 6 novembre, à 14 h 30 et 18 h 30, le théâtre Chanzy accueille le spectacle artistique et sportif "Il était une fois les arts martiaux". qui propose un vovage à travers le temps via des démonstrations de combats historiques (Romains, Vikings...), cascades... Au profit de l'association L'ouïe de Louis aui mobilise la recherche et le secteur médical sur la prise en charge de l'aplasie auditive. Réservations: louiedelouis.fr

FORUM ORIENTATION

Le Forum de l'orientation donne rendez-vous aux collégiens, lycéens, jeunes en changement de parcours d'étude et jeunes adultes en reconversion, pour découvrir les formations du CAP au **BAC+10 et les différents** métiers et débouchés. Du 2 au 4 décembre, parc des expositions, de 9 h à 17 h (19 h le vendredi). Entrée libre. forum-orientation-angers.fr

ANGERS BD

Le festival Angers BD est de retour au centre de congrès, les 4 et 5 décembre. angersbd.fr

Le point sur nos engagements

Merci aux associations

Francis Guiteau

adjoint à la Rénovation urbaine. à la Vie des quartiers et à la Vie associative



Christophe Béchu, et l'équipe municipale réuniront toutes les associations angevines - sportives, culturelles, environnementales, du champ social... - pour un grand temps de rencontre et de remerciements, au centre de congrès. En effet, il nous a semblé important

"Le samedi 27 novembre. le maire.

de saluer toutes celles et ceux qui ont fait preuve de courage, de solidarité et d'initiative pour continuer leur activité bénévole pendant la période agitée liée au Covid et permettre au tissu social de ne pas être trop abîmé.

Il est encore tôt pour dresser un bilan précis mais ce contexte hors norme a généré des changements et des bouleversements que la vie associative va connaître, à l'instar de la société tout entière.

Dans tous les cas, la Ville est restée et restera à leurs côtés. En maintenant l'intégralité de ses financements en 2020 et 2021, elle a permis aux associations de franchir ce cap financièrement.

Sans oublier l'offre d'accompagnement dispensée par la Cité des associations en matière de conseils, d'informations, de formations et de mise à disposition de salles et de matériel.

La journée du 27 novembre va permettre. de manière ludique et joyeuse, de partager des expériences et des témoignages, de présenter des actions nées pendant la crise, de participer à des ateliers collectifs. de réaliser une fresque collaborative de l'engagement... Elle sera aussi l'occasion de remettre les traditionnelles médailles du bénévolat et de rencontrer les lauréats du prix de l'innovation sociale.

Ce format inaugure ce que nous avons imaginé pour renouveler Agora qui se tenait tous les deux ans. L'idée est d'alterner en proposant une rencontre comme celle du 27 novembre une année et. l'année suivante, un événement pour le grand public autour de l'engagement citoyen.

Ce temps fort inclurait des manifestations phares telles que la Journée citoyenne et Tout Angers Bouge mais aussi une nouvelle formule de forum dans chaque quartier, afin de permettre aux habitants de découvrir la richesse de l'offre associative près de chez eux."

La Foire Saint-Martin est de retour



Annulée l'an dernier en raison de la situation sanitaire, la Foire Saint-Martin revient place La Rochefoucauld, du 10 novembre au 5 décembre. Près de 150 "métiers" (manèges, attractions et stands alimentaires) sont attendus par les amateurs de sensations fortes comme les familles. À l'heure où nous bouclons ces pages, les normes en vigueur concernant la présentation ou non d'un pass sanitaire pour les visiteurs ne sont pas encore connues.

Foire Saint-Martin: les mercredis, jeudis et dimanches, de 14 h à minuit; les vendredis et samedis, de 14 h à 1 h.

Un trail urbain en nocturne

Tenue réfléchissante et lampe frontale de rigueur pour les coureurs du trail de l'Apocalypse, qui revient le samedi 30 octobre avec un parcours de 10 km 100 % urbain, concocté par Angers terre d'athlétisme. Le départ sera donné à 20 h, parc Saint-Serge, et l'arrivée jugée sur l'esplanade Cœur de Maine.

Inscriptions (dans la limite des 2500 dossards disponibles et règlement sur angers-trails-nocturnes.fr et klikego.com



Les Nox' au cœur des nuits étudiantes

Dès la nuit tombée, les Noxambules - neuf étudiants embauchés par la Ville-, vont à la rencontre de leurs pairs en arpentant les rues du centre-ville et en installant un stand place du Ralliement. Leurs missions: prévenir et réduire les conduites à risque en dispensant informations, conseils et outils pédagogiques sur l'alcoolisation excessive, les risques sexuels, les drogues et autres addictions, le sommeil, les dangers de la route, les risques auditifs... L'équipe est à retrouver les jeudis de novembre et décembre, de 20 h à 1 h, et les jeudis et vendredis (ou mercredis) de mars à juin.

angers.fr/jeunes, facebook et twitter



L'Apocalypse selon Esmeralda da Costa

Lauréate de la première résidence de création dédiée aux arts visuels mise en place par la Ville. l'artiste Esmeralda da Costa expose au Repaire urbain, jusqu'au 31 décembre. Son projet : revisiter la célèbre tapisserie de l'Apocalypse, conservée au château. "J'ai souhaité réinterpréter certaines scènes afin de redonner au mot Apocalypse son véritable sens, celui de la révélation, du dévoilement." Et le résultat est saisissant, notamment via les guatre tableaux-photos monumentaux présentés. "Avant de m'installer ici pendant quatre mois, je ne connaissais ni Angers ni la tenture, rappelle-t-elle. Mais le sujet m'intéressait. Surtout en cette période de pandémie qui posait la question du monde d'après." Pour parler de notre temps et interroger la société d'aujourd'hui, l'artiste joue avec les anachronismes. Il est question d'écologie, du mouvement MeToo, de la consommation, des attentats... Pour cela, elle a choisi de faire poser des Angevins avec des habits et accessoires résolument contemporains. Une soixantaine d'habitants a ainsi été sollicitée au débotté, au détour d'une rue, d'un parc, d'une terrasse, pour prendre la pose à l'abbaye du Ronceray, transformée pour l'occasion en studio photo aux décors élaborés avec les élèves des Beaux-Arts. ■

Apokálupsis, Repaire urbain, du mardi au samedi, de 12 h 30 à 18 h.



LE SAVIEZ-VOUS?

Le marché bio à retrouver esplanade Cœur de Maine

Le marché bio, jusqu'alors installé chaque samedi matin sur la place Molière, a déménagé. La dizaine de producteurs déballe depuis début septembre sur l'esplanade Cœur de Maine. Ceci, le temps des travaux menés sur les nouvelles lignes de tramway et le déplacement, à terme, de la station Molière près du pont des Arts-et-Métiers. À noter que le stationnement, qui était toléré pour le marché, est également supprimé pour être redéployé sur les parkings proches: La Rochefoucauld, Molière, Fleur d'eau-Les Halles et Ralliement.

Marché bio, le samedi, de 8 h à 13 h 30.



Limiter les emballages en privilégiant les achats de denrées alimentaires en vrac, par exemple, compte parmi les leviers du zéro déchet, comme ici rue de la Roë, à Angers, dans la boutique de Virginie et Bran.

Six mois pour expérimenter une vie sans déchet

De janvier à juillet 2022, une centaine de foyers relèvera le défi du zéro déchet dans l'agglomération. Pour y participer, les préinscriptions seront ouvertes à partir du 10 novembre.

I y a un écart énorme entre les familles qui sont très proches du zéro déchet et celles qui en sont très éloignées. Le défi que nous allons initier permettra à ces dernières de trouver des outils pour adapter leur manière de consommer ou de gérer leurs bio-déchets, par exemple. Il faut sortir de la culpabilisation au profit de la responsabilisation, et chacun de nous est concerné", explique Jean-Louis Demois, vice-président en charge des Déchets.

Du 10 novembre au 3 décembre, les foyers intéressés (ménages, étudiants, colocataires, célibataires, etc.) pour relever le défi du zéro déchet sont invités à se préinscrire en ligne sur le site angersloiremetropole.fr. Aucune condition n'est requise. "Nous en retiendrons une centaine, en veillant à ce que le panel de la population soit représenté ainsi que les différentes communes,

poursuit l'élu. L'idée, c'est de donner un coup de pouce aux habitants qui aimeraient produire moins de déchets, mais qui ne savent pas trop comment s'y prendre au quotidien. Les foyers sélectionnés seront accompagnés. Ils seront par exemple invités à un atelier pratique chaque mois."

Ateliers à thème

Ces ateliers aborderont les achats responsables, la réutilisation et la réparation, le pique-nique zéro déchet, la cuisine anti-gaspillage, la fabrication de produits ménagers... Lancé début janvier, le défi zéro déchet durera six mois. Concrètement, les familles engagées devront peser leurs déchets, de toute nature, régulièrement et saisir leurs données sur une plateforme numérique dédiée.

Si le territoire angevin produit 100 kg de déchets par an et par habitant de

moins que la moyenne des territoires français, une réelle marge de progrès sur les déchets de cuisine et les emballages notamment demeure. "Nous attribuons. pour cela, des composteurs individuels gratuitement et nous allons expérimenter des points d'apport volontaire dédiés aux bio-déchets, là où l'habitat est dense donc peu propice à cette pratique, dans le centre-ville d'Angers notamment", conclut le vice-président. Sans oublier les autres outils que la collectivité tient à disposition des habitants comme le prêt de gobelets éco-responsables, la distribution d'autocollants "stop pub". une aide financière à l'achat de couches lavables, des ateliers de broyage organisés dans les déchèteries ou encore le soutien au fonctionnement des Repair' cafés dans l'agglomération. ■

Préinscriptions du 10 novembre au 3 décembre sur angersloiremetropole.fr/dechets

ACTU MÉTROPOLE

Europ Assistance crée 200 nouveaux emplois à Angers



Europ Assistance a inauguré deux nouveaux centres à Angers: à Cours Saint-Laud et au Carré d'Orgemont, à la Roseraie.

Installée depuis près de dix ans dans le quartier Saint-Serge à Angers (80 emplois). Europ Assistance ouvre deux nouveaux centres dans la ville. Ceux-ci viennent d'être inaugurés en présence du président d'Europ Assistance France, Nicolas Sinz, de Jean-Marc Verchère, premier vice-président d'Angers Loire Métropole, et d'Yves Gidoin, vice-président en charge du Développement économique. "Nous avons misé sur deux sites différents pour offrir à nos collaborateurs des espaces de travail à taille humaine qui répondent aux standards de la vie de bureau". expliquait Nicolas Sinz.

200 collaborateurs

Le premier centre se situe au troisième étage de l'immeuble qui héberge également le siège de la Soclova, au sein du quartier d'affaires Cours Saint-Laud. Quant au second, il vient d'ouvrir à la Roseraie, dans le Carré d'Orgemont. Ouverts du lundi au dimanche, de 7 h à 23 h, les centres fonctionnent par roulement de deux équipes avec, à terme, une centaine de collaborateurs chacun. Démarrée en janvier dernier, la campagne de recrutement a permis de recruter 170 des 200 collaborateurs attendus d'ici à la fin de l'année. Ceux-ci auront pour mission de venir en aide aux victimes de la route (panne, accident, vol...) ou d'accidents domestiques (fuite d'eau, problème électrique...).

Une trentaine de postes de chargés d'assistance et de managers d'équipe restait à pourvoir fin septembre. Aldev, l'agence en charge du développement économique d'Angers Loire Métropole, a joué un rôle d'accompagnement majeur dans ces nouvelles implantations, via sa plateforme RH.

angers.tagemploi.com

LE SAVIEZ-VOUS?

Le centre de vaccination a déménagé à La Godeline

Pour permettre au parc des expositions de retrouver une activité normale et dans la mesure où le dépistage gratuit n'est plus d'actualité, le centre de vaccination contre le Covid-19 s'est installé depuis le 19 octobre, à l'hôtel de la Godeline, rue Plantagenêt, dans le centre-ville d'Angers. Le centre est ouvert du lundi au vendredi, de 15 h à 19 h, et le samedi, de 8 h à 12 h. Les rendez-vous doivent être pris sur doctolib.fr

Sport

17 courses au Cross du 11-Novembre

Le Cross du Courrier de l'Ouest et de la Ville d'Angers revient dans son format habituel, le 11 novembre, dans le parc de Pignerolle, à Saint-Barthélemy-d'Anjou pour la 47° édition.

17 courses seront proposées aux licenciés comme aux non-licenciés, aux jeunes comme aux élites, sans oublier le traditionnel parcours des familles. À noter la présence du village partenaires et des animations ludiques pour les plus jeunes autour de l'écologie. Coup d'envoi à 9 h. evenements.ouest-france.fr

EN BREF

Événement

5° SALON DU CHEVAL

200 exposants sont attendus, du 11 au 14 novembre, au 5° salon du Cheval au parc des expositions. Au programme: démonstrations de disciplines équestres, présentations de races, espace dédié aux métiers, formations, innovations... salon-cheval-angers.com

Végétal

TERRA BOTANICA FÊTE L'AUTOMNE

Le parc du végétal fête l'automne jusqu'au 7 novembre, tous les jours, de 10 h à 18 h. Tous les espaces restent accessibles avec des animations pour les familles sur le thème d'Halloween. terrabotanica.fr

Cinéma

ANGERS LOIRE MINUTE

Pour participer au concours Angers Loire Minute organisé en marge du festival Premiers Plans, les amateurs peuvent envoyer leur film de 3 min jusqu'au 14 décembre sur premiersplans.org

ACTU MÉTROPOLE

INTERVIEW

"J'ai besoin de redonner ce que le tennis m'apporte"

Le 6 décembre, vous lancerez l'Open P2i, à l'Arena Loire. Les meilleures joueuses françaises et étrangères y sont attendues. Pourquoi avoir choisi de créer ce tournoi chez vous?

Petit déjà, j'étais mordu de tennis et je regrettais qu'aucun événement ne soit à notre portée à Angers. Il fallait aller dans de plus grandes villes. La première fois que mon père m'a emmené à Roland-Garros, je devais avoir 8 ou 10 ans. Devenu joueur professionnel, j'ai vite ressenti ce besoin de redonner, sous une autre forme, ce que le tennis m'apportait. L'idée de créer un tournoi chez moi a fait son chemin.

Pourquoi un tournoi féminin?

D'une manière générale, j'ai la volonté de m'investir auprès des femmes. En France, les joueuses ont du mal à faire une saison complète car les tournois féminins sont deux fois moins nombreux que les tournois masculins. Celui d'Angers sera le 4º de sa catégorie WTA 125 (Women's tennis association). Il se déroulera juste avant celui de Limoges. Les joueuses françaises pourront ainsi enchaîner à la maison.

I Pouvez-vous annoncer quelques noms de joueuses qui seront présentes ?

Cela ne va plus tarder sachant que i'ai confié cette mission à Pauline Parmentier. Pauline, qui est aussi une amie, s'est retirée du circuit il y a un an, mais elle a gardé des liens avec les joueuses. On peut espérer la présence de 4 à 6 joueuses du top 50. C'est courant dans cette catégorie de tournoi WTA 125. Je précise que le court principal sera à l'Arena Loire de Trélazé. mais que le complexe de tennis de la Ville d'Angers, Court Central, accueillera aussi les matches de qualification et les doubles.

I Comment financez-vous ce tournoi aux dotations élevées?

Toutes les collectivités, dont Angers Loire Métropole, les Villes d'Angers et de Trélazé, nous soutiennent, c'est génial. Il nous reste encore à construire des partenariats avec des entreprises. Concernant les moyens humains, nous comptons sur la mobilisation de 150 bénévoles environ.



Nicolas Mahut Directeur de l'Open P2i

l Vous avez voulu un tournoi accessible au plus grand nombre...

Permettre aux enfants et aux jeunes d'assister à des matches et de participer à cette semaine de fête et de rencontres: c'est l'une des conditions de la réussite de ce tournoi. Voici pourquoi les tarifs jeunes seront proposés entre 2 et 5 euros.

I Votre vie professionnelle sur les courts vous laisse-t-elle le temps de diriger l'Open P2i?

J'ai une équipe autour de moi. Quant à ma saison, elle va se clôturer le 5 décembre cette année, donc juste à temps pour enchaîner à Angers. ■



La Caisse des dépôts construit à Cours Saint-Laud

D'ici à 2024, le nouveau siège régional de la Caisse des dépôts sera sorti de terre au sud des voies ferrées, à Cours Saint-Laud, dans le quartier d'affaires de la gare d'Angers. S'y installeront notamment les 450 salariés de la branche Ircantec, employés rue Louis-Gain. Ce nouveau bâtiment, dont la première pierre a été posée le 23 septembre, rue Albéric-Dubois (notre photo), s'insérera dans un ensemble de quatre bâtiments offrant près de 11 120m² répartis sur huit étages.

À terme, la Caisse des dépôts y regroupera ses 800 salariés dont ceux affectés à ses branches Banque des Territoires et Mon Compte Formation, installés depuis deux ans dans les immeubles Quatuor de Cours Saint-Laud.

endez-vous était pris auprès des citoyens. Le 5 octobre au soir, un an après leur lancement, les Assises de la transition écologique d'Angers Loire Métropole ont livré leurs résultats. Chaque habitant pouvait retenir 54 actions prioritaires sur les 135 propositions, en remplissant le cahier de vote directement envoyé dans toutes les boîtes aux lettres, début juillet. La consultation citoyenne était ouverte jusqu'au 15 septembre. 8637 votes ont été comptabilisés. 70% des votants ont renvoyé le cahier de vote en format papier dans l'enveloppe T prévue à cet effet; les autres votes ont été opé-

rés numériquement et notamment les quinze derniers jours coïncidant avec le retour des étudiants.

"Dès le début de notre démarche. nous avions cette volonté forte d'aller chercher les citoyens de tout le territoire pour leur offrir cette possibilité, assez rare finalement, d'ouvrir le débat sur la transition écologique et de partager leurs idées sur la manière de limiter individuellement et collectivement les émissions de gaz à effet de serre, explique Corinne Bouchoux, vice-présidente à la Transition écologique et aux Déplacements. En ce sens, on peut dire que la dynamique est enclenchée, elle est même très active et les citoyens nous ont fait comprendre qu'ils voulaient être associés aux prises de décision."

Autre objet de satisfaction: la carte des votes. Celle-ci peut être calquée sur la carte de répartition des habitants dans le territoire. La ville d'Angers, qui concentre la moitié de la population de l'agglomération, est ainsi à l'origine de la moitié des

cahiers de vote remplis. Même constat pour les communes de première (28%) et de deuxième couronne (19%) qui ont voté proportionnellement à leurs nombres d'habitants. Pour ce qui concerne les priorités pointées par les foyers votants, là encore, peu de différences significatives selon que l'on habite à Angers ou dans les autres communes. Les tendances sont les mêmes, "sauf sur la question des déplacements, ce qui se comprend aisément", commente l'élue.

Vélo, alimentation, antigaspi...

Quant aux types d'actions désignées prioritairement par les habitants, l'avantage a été donné aux actions pragmatiques et de bon sens. Difficile ici de toutes les énumérer. Pour simplifier: celles proposant des •••

Transition écologique, action!

Après un an de participation et de consultation citoyenne, 63 actions seront mises en œuvre très concrètement pour accélérer la transition écologique.







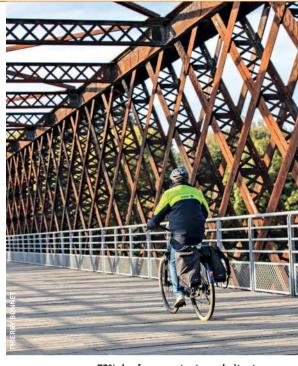
solutions simples sur la sécurisation des trajets à vélo ont été plébiscitées.

Même engouement pour une alimentation accessible en circuit court.

La problématique du gaspillage aussi a retenu l'attention des votants intéressés, par exemple, par la création d'un centre antigaspillage alimentaire dédié à la collecte des invendus et des surplus des producteurs locaux pour les redistribuer aux personnes en situation de précarité. Lutte contre le gaspillage encore avec le vote massif en faveur de la réduction de l'éclairage public et privé.

"Toutes les actions qui ont retenu les faveurs de nos concitoyens seront mises en œuvre selon un premier cadencement voté en décembre, assure Corinne Bouchoux. Et pour aller plus loin, nous avons décidé, avec le président Christophe Béchu et mes collègues vice-présidents en charge de l'alimentation et de l'agriculture, du cycle de l'eau, des déchets, des énergies renouvelables, du tourisme du développement économique, du logement..., d'ajouter neuf actions."

Ces 63 actions sont à retrouver sur angersloiremetropole.fr, où il est également possible de lire les scores obtenus pour chacune des 135 propositions issues de la consultation populaire qui avait mobilisé, rappelons-le, près d'un millier de contributions citoyennes en six mois, partout dans le territoire.



72% des foyers votants souhaitent des aménagements cyclables séparés des autres flux.

8637 foyers ont voté

Cet été, près de 8 700 foyers vivant dans l'une des 29 communes de l'agglomération ont rempli le cahier de vote reçu à domicile, élaboré dans le cadre des Assises de la transi-

tion écologique. Si les communes ont toutes voté proportionnellement à leur population, la palme revient toutefois à la commune d'Écuillé, située au Nord, et, au Sud, à Soulaines-sur-Aubance, où plus de 10% des habitants se sont mobilisés.

Les foyers votants étaient invités à prioriser 54 actions parmi les 135 proposées. À l'issue des votes, il est apparu clairement que les déplacements alternatifs à la voiture, comme le vélo, la marche à pied ou encore les transports en commun, restaient les premiers vecteurs de transition écologique. C'est du moins l'avis des habitants qui ont réfléchi

à la question, via les cahiers de vote. 72% des votants, soit 6072 foyers, souhaitent que les

aménagements cyclables soient séparés physiquement des autres flux sur les grands axes et que les carrefours soient systématiquement sécurisés. C'est le plus gros score.

Plus de stationnement vélo

Pour inciter les habitants à davantage utiliser leur vélo, les citoyens ont aussi pointé du doigt l'importance qu'il y avait à garantir la continuité entre divers modes de transport (l'intermodalité) et à soigner le stationnement des deux-roues. Exemple: 5 382 foyers votants (64%) demandent d'améliorer les possibilités d'emporter un vélo dans un bus, un tramway ou un train et de développer le stationnement vélo à proximité des stations de transports en commun. Les Assises ont parfois débouché sur des propositions d'actions déià existantes ou programmées par les politiques publiques, comme le plan Vélo par exemple. Ainsi, Angers Loire Métropole, qui a déjà attribué 3600 aides financières depuis juin 2019 pour l'achat d'un vélo ou d'un vélo cargo-électrique, est invitée à élargir ce soutien financier à l'achat d'un vélo classique. ■



Transition écologique, action! LE POINT MÉTROPOLE

8637

Le nombre total de cahiers de vote remplis. 4399 sont le fait de fovers résidant à Angers (51% des votes). 2436 sont issus des communes de la première couronne (28%) et 1671 des communes les plus éloignées d'Angers (19%).



Le nombre d'actions que les habitants pouvaient désigner comme prioritaires pour

lutter contre le réchauffement climatique, dans les domaines des déplacements, de l'alimentation, de l'habitat, etc.

Un groupe d'évaluation "citoyen"

Pour garder le contact avec les citoyens et leur permettre de suivre l'avancement des "travaux", Angers Loire Métropole va créer un groupe d'évaluation "citoven".

Pour cela, des habitants seront tirés au sort. Ceci aux côtés des élus bien sûr, qui auront à se prononcer, dès le conseil communautaire de décembre, sur un premier cadencement de réalisation des actions. À noter que des membres de la société civile, issus du Conseil de développement Loire Angers, y seront également associés. Dans un an, une soirée permettra de revenir devant les Angevins de tout le territoire pour faire un premier point d'étape.

Parmi les premières actions mises en œuvre, on peut citer l'adoption du Projet alimentaire territorial avant la fin de l'année. Celui-ci sera enrichi des propositions retenues par les votants. 69 % d'entre eux pensent, par exemple, que le développement des points de vente directe pourrait soutenir la transition écologique. 58 % misent sur la création de jardins de village et de nouveaux jardins partagés. Courant 2022, un box réservé aux producteurs locaux pourrait voir le jour au Marché d'intérêt national Angers Val de Loire. Ces actions et bien d'autres seront peu à peu planifiées jusqu'en 2026.





Corinne Bouchoux

vice-présidente en charge de la Transition écologique et des Déplacements

Un an après leur lancement, les Assises de la transition écologique ont rendu leur verdict. Êtes-vous satisfaite?

Je me réjouis car l'ensemble des votes nous envoie un message clair. 72% des votants jugent par exemple prioritaire de sécuriser les carrefours et de renforcer les aménagements cyclables séparés des autres flux sur les grands axes. Bien sûr, nous aurons toujours besoin de la voiture, mais nous ne pourrons pas continuer comme avant. 70% de nos déplacements s'effectuent sur des distances de moins de 4km. Chacun de nous va devoir réinterroger sa manière de se déplacer au quotidien, redécouvrir ses jambes quand c'est possible, et repenser sa manière d'utiliser la voiture.

L'analyse des cahiers de vote montre que les habitants des première et seconde couronnes ont participé à ce vote citoyen dans les mêmes proportions que les Angevins. Qu'en déduisez-vous?

La dynamique enclenchée est très positive. Je suis vraiment satisfaite que cette consultation citovenne se soit faite à l'échelle de tout le territoire. Nous avons bien vu que les citoyens voulaient être associés à tout ce qui touche à la lutte contre le réchauffement climatique. Leurs choix se sont portés prioritairement sur des actions concrètes, simples et de bon sens. En décembre, nous délibérerons sur le cadencement des engagements sachant que certaines actions sont plus simples, donc plus rapides à réaliser. Pour garder ce contact direct avec les habitants, un comité de citovens sera tiré au sort pour évaluer régulièrement la mise en œuvre du programme d'actions.

I Aux 54 premiers choix que les votants ont opéré, l'exécutif d'Angers Loire Métropole a décidé d'en ajouter 9 autres. Pourquoi?

Les vice-présidents directement impliqués dans la transition écologique, et dont je fais partie, ont décidé que ce serait bien d'en faire un peu plus. Nous avons repêché des actions qui arrivaient souvent en troisième choix. Ces actions nous ont semblé structurantes. Je pense à celle que 40% des foyers votants ont cochée et qui doit faciliter l'installation des porteurs de projet agricole en leur permettant d'accéder plus facilement à un terrain.



épondre à la demande de logements tout en cessant d'artificialiser les sols, c'est LE casse-tête du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) que nous avons voté mi-septembre". reconnaît le vice-président en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat et du Logement, Roch Brancour. Par essencemême, les PLUi sont amenés à évoluer pour répondre aux défis de l'époque. "Cette nouvelle version du PLUi prépare l'avenir qui nous amènera vers le zéro artificialisation d'ici à 2050", poursuit l'élu. L'habitat, c'est l'un des pans du PLUi, mais ce n'est pas le seul. Le document d'urbanisme qui vient d'être adopté contient un grand nombre d'orientations

et de règles à respecter dès lors que l'on aménage un territoire, que cela soit en matière de bioclimatisme et de transition écologique, de mobilités, de vie économique...

En révisant son plan d'urbanisme, la collectivité souhaitait surtout tenir compte des nouveaux contours de son territoire et de la création de communes nouvelles: entrée de Pruillé (commune déléguée de Longuenée-en-Anjou) dans la communauté urbaine en 2015, puis de la commune nouvelle de Loire-Authion en 2018 et création de Verrières-en-Anjou, de Rives-du-Loir-en-Anjou et de Saint-Léger-de-Linières. Angers Loire Métropole en a aussi profité pour mieux intégrer les notions de santé environnementale, agriculture urbaine, économie circulaire..., et les récentes évolutions législatives.

LE SAVIEZ-VOUS?

500 éléments de patrimoine bâti identifiés à Loire-Authion

La révision générale du plan local d'urbanisme d'Angers Loire Métropole (PLUi) a donné lieu à une démarche spécifique sur le patrimoine bâti de Loire-Authion. Celui-ci est en effet concerné en partie sud par son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Cette étude a permis de recenser près de 500 éléments du patrimoine de témoignage, remarquable voire exceptionnel, à La Bohalle, à La Daguenière et à Saint-Mathurin-sur-Loire. C'est autant qu'à Angers, sachant que la métropole compte près de 1500 de ces éléments de patrimoine bâti identifiés au PLUi.

21 200 nouveaux logements

"Sur le fond, notre ambition reste la même pour le territoire. Les nouveautés portent notamment sur l'écologie pour laquelle les citoyens et les communes ont de nouvelles attentes, confirme Roch Brancour. Parmi les éléments qui ne changent pas, on peut revenir sur le logement. Nous maintenons le cap de 21 200 nouveaux logements construits entre 2018 et 2027, malgré l'extension du territoire." Construire, oui, mais pas à tout-va. Pour preuve, le numéro



Les zones humides mieux prises en compte

Espaces de transition entre la terre et l'eau, les zones humides sont des milieux naturels qui remplissent plusieurs fonctions essentielles pour améliorer la quantité et la qualité d'eau de nos territoires. Elles hébergent une biodiversité riche et certaines ont aussi la capacité de piéger le carbone dans le sol. Dans l'agglomération, on estime leur étendue à près de 30 000 ha sachant qu'un inventaire, en cours, permettra d'en identifier d'autres. En janvier dernier, le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) tel qu'il était arrêté alors, faisait état de 54 ha de zones humides potentiellement urbanisables. La version finale du PLUi a permis d'abaisser ce chiffre à 18,84 ha. Au terme d'une concertation, pendant laquelle Angers Loire Métropole a suivi sa ligne directrice "Éviter, réduire,



compenser", les communes de Saint-Léger-de-Linières, Saint-Lambert-la-Potherie, Longuenée-en-Anjou, Briollay, Loire-Authion, Le Plessis-Grammoire... ont en effet renoncé à une très grande partie de ces hectares pourtant utiles à leur développement futur.

d'équilibriste qui va se jouer. Les élus devront en effet, tout à la fois, initier la construction de logements et maintenir du foncier pour le développement économique, tout en limitant la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. "73 ha, c'est la limite moyenne annuelle qu'il ne faudra plus dépasser. Entre 2005 et 2018, 93 ha ont été grignotés chaque année en moyenne", précise encore le viceprésident. L'instauration d'un cœfficient de pleine terre constitue un autre progrès en faveur de l'environnement. "Cela suppose qu'une partie du terrain doit rester non artificialisée pour chaque aménagement", précise encore Roch Brancour. Pour faciliter les îlots de fraîcheur, l'infiltration des eaux pluviales et préserver la qualité des sols. le PLUi rend aussi obligatoire 50% de

revêtement perméable pour chaque nouvelle aire de stationnement créée (de plus de deux places), ainsi que la plantation d'un arbre de haute tige pour quatre places aménagées. Mais c'est surtout sur la préservation des zones humides que la concertation, menée avec les communes, a permis d'avancer (lire ci-dessus).

Autre aspect intéressant: pour limiter l'artificialisation des sols et les besoins de déplacements, le PLUi organise le développement territorial autour du pôle Centre (soit Angers et la première couronne) et des polarités intermédiaires. Pour ce faire, le PLUi tient donc lieu aussi de plan de déplacements urbains et, à ce titre, prendra soin notamment des modes actifs (vélo, marche à pied).

759

Le nombre d'arbres remarquables identifiés dans tout le territoire. À Angers, l'inventaire de ces arbres a mobilisé les conseils de quartier, les associations et l'expertise de l'Office national des forêts. 405 arbres remarquables ont ainsi été identifiés, contre 88 inventoriés dans le PLUI de 2017.



Répondre aux besoins en logements sur le territoire tout en limitant la consommation d'espaces naturels, c'est le casse-tête du nouveau plan local d'urbanisme.

591

Le nombre d'observations, déposées par écrit, sur le projet du nouveau PLUi lors de l'enquête publique. Chacune a fait l'objet d'une réponse consultable sur angersloiremetropole.fr

Roseraie

Une ressourcerie éphémère ouvre rue de Beauval

Une nouvelle enseigne a fait son apparition rue de Beauval. Le bâtiment de l'ancienne agence du bailleur Podeliha, voué à la démolition, a été transformé en ressourcerie éphémère. Éphémère, car l'endroit fermera ses portes le 18 décembre. On peut venir déposer des objets dont on veut se séparer. acheter des objets de seconde main, discuter dans l'espace café tenu par l'association Inclusion 49, mais également participer à des animations en lien avec le réemploi et le "faire soi-même". "En installant une plateforme de collecte et de redistribution au plus proche des usagers, nous souhaitons amener les habitants à changer leur regard sur les déchets et à modifier leurs comportements de consommation, tout en contribuant à créer du lien social", expliquent Benoît Akkaoui. directeur de la Ressourcerie des Biscottes, aux Ponts-de-Cé. et Pascal Boucher, chargé d'innovation à Podeliha, à l'origine du projet soutenu par la Ville. Deux autres structures ont participé à son émergence: l'association l'Établi, qui coordonne les animations, et la Régie de quartiers qui mène des actions d'éco-médiation. "Cette forte dynamique partenariale a favorisé l'ancrage du projet dans le quartier", constatent Benoît Akkaoui et Pascal Boucher. Ce qui a amené plusieurs habitants à participer à la création d'éléments de décoration avec l'artiste Sarah Quentin.

La ressourcerie est ouverte les mercredis, vendredis et samedis, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Programme des animations à retrouver sur les sites des partenaires.



La ressourcerie éphémère est située 7, rue de Beauval.

EN BREF

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Depuis le 29 septembre, la permanence dédiée aux démarches administratives a déménagé du centre Jean-Vilar pour s'installer quelques dizaines de mètres plus loin, à l'espace Frédéric-Mistral, 4, allée des Baladins. Elle reçoit les habitants les mercredis, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, et les jeudis, de 14 h à 17 h 30.

Hauts-de-Saint-Aubin

Maison de quartier: les travaux démarrent



Les travaux de construction de la nouvelle maison de quartier débuteront en novembre pour une livraison prévue début 2023, place de la Fraternité. La structure, d'une surface de 2600 m², abritera des salles d'activités (musique, arts plastiques, danse, cuisine...), des espaces d'accueil pour les associations, les familles et les jeunes, des bureaux et une salle culturelle de 240 places. Elle intègre une vaste opération de renouvellement des équipements publics afin de les redimensionner au regard de la croissance démographique du quartier, qui comptera 19000 habitants à l'horizon 2035 contre 11000 aujourd'hui. ■

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

Le stade André-Bertin poursuit sa mue



Une tribune de 500 places et de nouveaux vestiaires ont été livrés par la Ville.

Le vieux stade des Gouronnières est déjà un lointain souvenir. Les clubs NDC Angers Football et Doutre sporting club ainsi que les établissements scolaires du quartier bénéficient désormais de conditions d'entraînement et de matchs de qualité au stade André-Bertin.

Après la rénovation des terrains synthétiques, les derniers équipements livrés en début d'année comprennent un bâtiment de huit vestiaires destinés aux joueurs, de deux vestiaires pour les arbitres, d'une

infirmerie et d'un local de stockage de matériel. "Cela va nous changer la vie, explique Xavier Baudoin, président de la NDC. Depuis 2012 et la déclaration d'insalubrité des anciens vestiaires, nous étions obligés de nous changer dans la salle de sports ou dans des modulaires. À nous maintenant de faire vivre le site en y développant nos projets, notamment en lien avec les familles. Cela va également changer l'image de nos clubs à l'extérieur." D'autant qu'une tribune

couverte de 500 places assises complète l'ensemble. Une tribune qui a déjà une histoire liée au ballon rond puisqu'elle a été construite à partir de matériaux récupérés lors du démontage de la tribune Saint-Léonard du stade Raymond-Kopa. Au total, la Ville a investi plus d'1,3 million d'euros pour équiper le stade André-Bertin.

Prochaine étape: l'éclairage du terrain d'honneur programmé pour le printemps prochain.

Dans les quartiers

Une websérie pour suivre l'orchestre Démos



Les premiers plans du petit film de 6 minutes amènent le spectateur sur la scène du Quai, en juin dernier, lors de deux concerts donnés par la centaine de jeunes des quartiers prioritaires du programme Démos. Démos, comme dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale, est un projet de démocratisation culturelle né à la Philharmonie de Paris, et porté en local par le conservatoire à rayonnement régional d'Angers depuis deux ans. La vidéo est le premier épisode d'une websérie qui invite à suivre deux musiciennes en herbe, Alana, 9 ans, à la flûte traversière, et Zoé, 10 ans, à l'alto, tout au long de leur découverte de la musique et de leur instrument. Ceci jusqu'à la représentation finale, à Paris, dans la prestigieuse salle de la Philharmonie, d'ici à l'été prochain. Les répétitions avec les copains-copines, les sourires, la complicité, la concentration, le stress de la scène, l'ovation du public, la fierté dans le regard des familles..., ce condensé de joie de vivre est à retrouver sur angers.fr/crr

Monplaisir

À quoi ressemblera la future place de l'Europe?

près Belle-Beille le 19 juillet, le conseil municipal du 27 septembre était à nouveau décentralisé. Direction Monplaisir, dans la partie rénovée du gymnase. L'occasion pour le maire, Christophe Béchu, de faire un point sur l'avancée du programme de renouvellement urbain et de dévoiler ce que sera la future place de l'Europe, à l'horizon 2026. "Le constat des architectes, urbanistes et paysagistes était unanime, explique le maire. La taille disproportionnée de la

barre de l'Europe participait à un sentiment d'écrasement de la place qui ne formait pas un ensemble à échelle humaine et n'aidait pas à ce que l'on s'y sente bien." Le nouvel aménagement va permettre de prendre de la hauteur grâce à la construction de deux plots occupés, en rez-de-chaussée, par des commerces – et un pôle santé pour l'un deux – et, à l'étage, de logements. Cela permettra de recréer une mixité, à l'instar de ce qui existe place Camille-Claudel, dans le quartier Deux-Croix, Banchais, Grand-Pigeon.

Ci-contre, la place de l'Europe avant travaux.

Ci-dessous. la même place à l'horizon 2026. Imaginée par l'architecte angevin Lionel Vié, elle sera composée, au nord, de deux bâtiments. L'un construit par Angers Loire Habitat, l'autre par Podeliha. Chacun sera occupé en rez-de-chaussée par des commerces et, à l'étage, par une trentaine de logements adaptés au vieillissement. Le second plot sera organisé de la même manière mais avec. cette fois-ci, des logements proposés en accession sociale à la propriété. À noter que des parkings souterrains seront créés afin de limiter la place de la voiture en surface. Ce sera notamment le cas entre le parc Galliéni et la place qui sera un espace réservé au tramway, aux piétons et aux modes de déplacement doux. Des espaces verts seront également aménagés afin de créer une continuité végétale jusqu'au parc Hébert-dela-Rousselière. aujourd'hui caché et





peu mis en valeur.

Monplaisir

Tout pour bien jardiner en ville



Les porteurs du projet de la "Caju", Julien Dugué, Maxime Jugon et Marc-Antoine Soulis, de la Maison de l'agriculture urbaine.

Dans un espace résolument urbain, situé tout à côté de la Cité des associations, est désormais ouverte "La Cabane du jardinier urbain" (la Caju). Le projet, porté par la Maison de l'agriculture urbaine, était lauréat de l'édition 2019 du Budget participatif. Son ambition: proposer aux habitants conseils, bonnes pratiques. ateliers, outillage, bibliothèque, grainothèque... "Tout est envisageable, ajoute Maxime Hugon, coadministrateur de l'association avec ses compères Julien Dugué et Marc-Antoine Soulis. L'important est d'offrir un lieu ressource aux habitants qui aspirent à un retour à la terre et de développer des projets collectifs." Le tout sur une parcelle présentant les différentes configurations adaptées à l'agriculture urbaine: jardins de maison, terrasses, balcons et intérieurs d'appartement. Mais la curiosité du lieu est sans conteste l'imposante serre de près de 50 m², dont une partie est occupée par d'étranges cylindres blancs alignés verticalement. avec les pieds dans l'eau. "Nous expérimentons la bioponie, une technique de culture hors-sol permettant d'apporter des nutriments naturels et d'obtenir une production tout en optimisant l'espace", explique Maxime, en montrant les premières pousses de légumes, aromatiques et vivaces, déjà visibles sur les parois. Le concept va plus loin encore car la serre est connectée. dans le cadre du Territoire intelligent, développé par la Ville: panneaux solaires, capteurs d'hygrométrie, contrôle à distance de pompe et d'aération...

Renseignements: maisonagricultureurbaine.com et sur la page Facebook de l'association.

Les réunions publiques dans les quartiers

- JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD Mardi 9 novembre. 19h. Trois-Mâts.
- CENTRE-VILLE

Jeudi 18 novembre, 19h, centre de congrès.

• HAUTS-DE-SAINT-AUBIN

Mardi 23 novembre, 19h, salle Jean-Moulin.

• ROSERAIE

Jeudi 25 novembre, 19h, centre Jean-Vilar.

- SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE Jeudi 2 décembre, 19 h, Quart'Ney.
- **GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS**Jeudi 16 décembre. 19h. centre Marcelle-Menet.

Permanences de vos élus



DOUTRE, SAINT-JACQUES, NAZARETH Bénédicte Bretin Sur rendez-vous au 0241054044.

HAUTS-DE-SAINT-AUBIN Bénédicte Bretin Sur rendez-vous au 02 41 05 40 44.



JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD Maxence Henry Samedi 6 et 20 novembre, 4 décembre, de 10 h à 12 h. Mairie de quartier, Le Trois-Mâts. Rendez-vous au 02 4105 40 42.

ROSERAIE

Maxence Henry

Samedi 30 octobre,
13 et 27 novembre,
11 décembre,
de 10h à 12h.
Espace FrédéricMistral.
Rendez-vous
au 0241054042.



GRAND-PIGEON, DEUX-CROIX, BANCHAIS Alima Tahiri Sur rendez-vous au 02 4105 40 45.

MONPLAISIR Alima Tahiri Sur rendez-vous au 0241054045.



Sophie Lebeaupin Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

LAC-DE-MAINE Sophie LebeaupinSur rendez-vous
au 0241054064.



SAINT-SERGE,

NEY, CHALOUÈRE
Marina Paillocher
Vendredi 5 et
19 novembre,
2 décembre,
de 10 h à 12 h.
38 bis, avenue
Pasteur.
Rendez-vous
au 0241054045.

COMMUNES MÉTROPOLE

Écuillé

Écuillé reconnue pour son engagement dans le bio



Fanny Lemaire, présidente de l'Interbio Pays de la Loire, ici aux côtés de Jean-Louis Demois, maire d'Écuillé.

Un décor verdoyant, un soleil couchant, des vaches laitières jersiaises épanouies en contrebas: le décor est magnifique. Il relève d'une cause importante. Ce soir, Victoire et Guillaume, jeunes paysans producteurs de fromages et de crème fraîche à Écuillé, reçoivent dans leur ferme "Marguerite d'Anjou". La petite cérémonie va récompenser d'un label la démarche de la commune et de ses producteurs agricoles pour leur engagement dans le bio. "Le label 'Territoire bio engagé' valide le développement d'une agriculture au service d'une alimentation saine et de la préservation de l'environnement sur un territoire. La production, l'alimentation, l'environnement sont indissociables, assure Fanny Lemaire, présidente de l'Interbio Pays de la Loire. Avec 34 % de produits bio servis dans les assiettes du restaurant scolaire et 17% de ses surfaces agricoles utiles certifiées bio (soit 113 ha). Écuillé cumule les deux critères du label." Pour Jean-Louis Demois, le maire: "ce label ne récompense pas

la commune. Il vient valoriser une démarche globale: celle des producteurs engagés dans l'agriculture bio, celle des parents d'élèves qui, dans notre cas, jouent un grand rôle dans cette quête d'une alimentation saine pour les enfants, et celle de la commune qui fait le choix financier de soutenir les filières de production bio en garantissant une alimentation accessible à tous les enfants "

Du bio à la cantine

À Écuillé, entre 70 et 80 repas sont servis chaque iour à l'école des Salamandres via la société publique, Papillote et compagnie. Entre autres produits bio issus d'un rayon de 150 km maximum, on y retrouve le pain bio de l'artisan boulanger d'Écuillé, Augustin Sauldubois. Cet engagement se concrétise aussi chaque vendredi, de 17 h à 20 h, au marché de producteurs locaux, le Marché Super, à la ferme de la Casserie, chez Cécile et Alain Huet, éleveurs de brebis en agriculture bio.

Déchèteries

Ateliers broyage et horaires d'hiver

Des ateliers de broyage de branchages sont proposés dans les déchèteries, de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h: les 3 novembre, à Montreuil-Juigné (au Haut-Coudray); le 4 novembre, à Bouchemaine (aux Brunelleries); le 5 novembre. à Saint-Sylvain-d'Aniou (au Petit-Guichard) et les 8, 9 et 10 novembre. à Saint-Barthélemyd'Aniou (au centre de l'Ardoiserie). À partir du mardi 2 novembre, les déchèteries seront ouvertes du lundi au vendredi. de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi, de 9 h à 17 h. et le dimanche. de 9 h à 12 h (sauf la recyclerie déchèterie d'Emmaüs, fermée le dimanche).

Beaucouzé

HABITAT PARTICIPATIF

Les personnes intéressées par le nouveau projet d'habitat participatif dans le quartier des Échats sont invitées à une réunion publique d'information. le 16 novembre, à 18 h, à la salle de La Borderie. habitat-participatifbeaucouze.com

Mûrs-Érigné

COWBOY OU INDIEN?

La Cie Déjà propose son spectacle Cowboy ou Indien? le 12 novembre, à 21 h, au centre Jean-Carmet, Écrite et interprétée par Antoine Meunier et Sébastien Lazennec, la pièce explore l'univers de la fratrie. Tout public. Réservations: centre. jean.carmet@ville-murserigne.fr ou au 02 4157 8185.



COMMUNES MÉTROPOLE

Saint-Barthélemy-d'Anjou

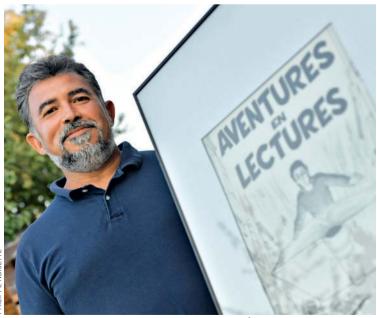
La bande dessinée en bande organisée

de bandes dessinées ont rendez-vous à la médiathèque de La Ranloue. à Saint-Barthélemyd'Anjou. Avec l'exposition "70 ans de bande dessinée", proposée par Éric Boutier, libraire à Angers pendant dix ans, visible jusqu'au 27 novembre. Puis avec le festival Angers BD. les 4 et 5 décembre, au centre de congrès d'Angers. "J'ai rassemblé près de 80 planches originales de ma collection personnelle avec des prêts d'éditeurs et d'auteurs. pour montrer les évolutions techniques à travers les années et la diversité des genres dans la BD: historique, jeunesse, policier, fantastique, mais aussi des illustrations, des caricatures et des mangas", explique ce passionné. Plus de 70 auteurs sont représentés, dont une majorité de locaux. "Le public pourra admirer des planches exceptionnelles, en couleurs ou en noir et blanc.

Cet automne, les amateurs de Gérard Berthelot, auteur de la BD Raymond-Kopa, d'Érik dez-vous à la médiathèque de La Ranloue, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Avec l'exposition "70 ans de bande dessinée", proposée par Éric Boutier, libraire à Angers pendant dix ans, visible de Gérard Berthelot, auteur de la BD Raymond-Kopa, d'Érik Juszezak, Boris Beuzelin, Olivier Supiot, Tony Émeriau, Sylvain Lauprêtre, Benoit Vieillard ou encore Luc Révillon, pour n'en citer que quelques-uns", précise Éric Boutier.

Certains de ces auteurs, dessinateurs et scénaristes parleront de leur métier lors de rencontres avec le public, programmées les 19,24 et 30 novembre et le 3 décembre, à 19 h (sur réservations au 02 41 93 35 30).

"C'est un grand plaisir de pouvoir de nouveau proposer ces moments d'échanges et de partage. La BD est le marché le plus porteur des métiers du livre. Les ventes ont même augmenté de 15 % pendant les confinements, mais les auteurs vivent mal de leur art et n'ont aucun statut. Un album de 50 pages représente un an de travail", regrette le collectionneur.

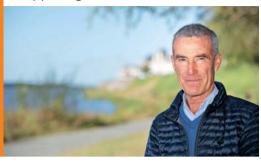


Le collectionneur Éric Boutier présente 70 ans de BD à la Ranloue, jusqu'au 27 novembre.

3 QUESTIONS À...

Jacques Montécot

skipper ligérien



I En mai prochain, vous allez participer à la 1^{re} édition de la transatlantique amateur Cap Martinique: une course sans escale et zéro déchet. Comment allez-vous vous organiser à bord?

Mon coéquipier, Samuel Lafite, et moi-même n'emmènerons aucune bouteille plastique. Nos trois litres d'eau nécessaires par personne et par jour pendant les trois semaines que durera la traversée entre La Trinité-sur-Mer et Fort-de-France seront stockés dans de gros bidons. Nous aurons des panneaux solaires mobiles de 155 watts pour recharger nos batteries. Chacun des 60 bateaux participant devra porter les couleurs d'une cause défendant le développement durable ou sociétal.

I Pourquoi avoir choisi de porter les couleurs de la Maison Loire Odyssée?

Je suis un amoureux de la Loire. Ce sont mes racines, là où j'ai commencé à naviguer il y a cinquante ans. En tant qu'habitant de Loire-Authion, je trouvais que cela avait du sens de soutenir une association qui défend une Loire propre pour tous.

I Dans le cadre du projet pédagogique "Plastique, y a un hic", vous allez à la rencontre d'élèves du primaire pour les sensibiliser à la pollution des fleuves et des océans...

Je partage avec eux mon expérience.

Je leur montre des photos et des films pris en mer qui sont très parlants. Les objets flottants non identifiés (Ofni) sont le premier danger que l'on rencontre lors des courses au large. Les enfants sont très enthousiastes et curieux, notamment concernant la vie à bord du bateau et les animaux marins.

Ce sont toujours des échanges passionnants.

COMMUNES RENCONTRE

L'artiste William Amor sublime la visite de la Maison Cointreau

e suis ennoblisseur de matières délaissées." William Amor se définit ainsi. Tout gosse déià. l'artiste plasticien bricolait les matériaux ramassés ici et là en vue de leur donner une autre forme, un autre toucher. "Je ramasse tout ce qui traîne, tout ce qui est jeté; toute cette matière que nous avons empruntée à la terre, je la récupère et je m'en sers pour mes créations florales." Les créations florales en matières recyclées, c'est sa signature. Celle qui a retenu l'attention de la Maison Cointreau. "La poésie et l'esthétisme des œuvres de William nous touchent plus encore par leur message qui fait écho à notre démarche écoresponsable, souligne Fanny Chtromberg, directrice internationale de la marque. Nous valorisons nos déchets à 95 % ainsi que les écorces d'oranges utilisées pour produire les 14 millions de flacons vendus chaque année à travers le monde." Pour toutes ces raisons, la célèbre Maison, installée à Saint-Barthélemyd'Anjou, vient de confier à l'artiste la réalisation de quatre œuvres sur le thème des arômes iconiques de la célèbre liqueur. Pour mieux



Des déchets plastique transformés en roses et brins de lavande, plus vrais que nature.



Les œuvres de William Amor, ici aux côtés de Carole Quinton, maître distillateur, ont trouvé leur place sur la table des arômes en surplomb de la salle des alambics de la Distillerie Cointreau.

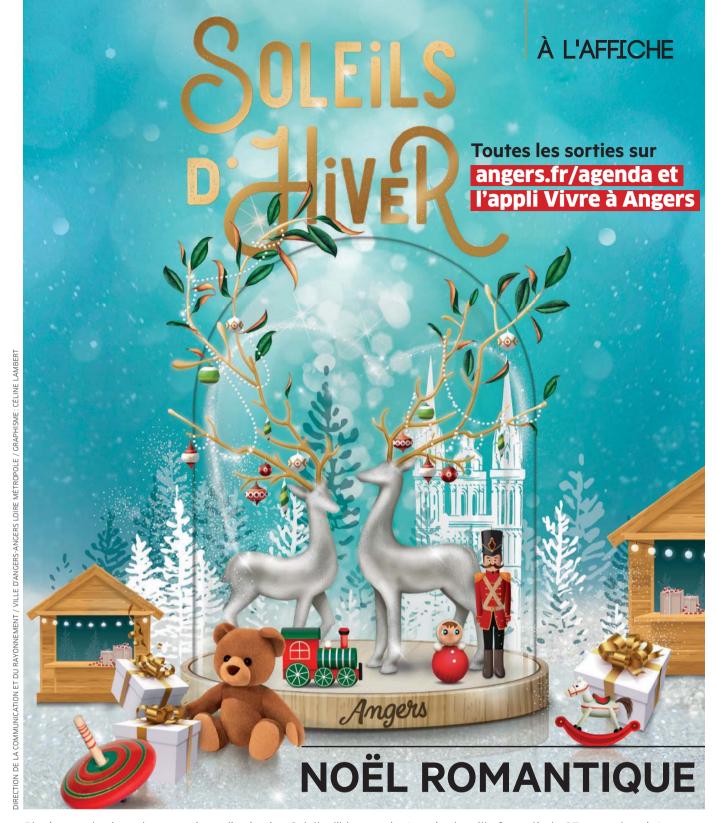
comprendre, il faut écouter Carole Quinton, maître distillateur de Cointreau: "Notre liqueur sublime les cocktails grâce à la puissance exceptionnelle des arômes d'écorces d'oranges. On y retrouve les quatre familles aromatiques qui ont inspiré William et desquelles découlent quarante notes aromatiques: les notes zestées de citronnelle à la menthe poivrée, par exemple, les notes gourmandes de miel et de truffe, les fruitées de pamplemousse, de bergamote, les notes florales de lavande, de violette, de fleur d'oranger ou encore de rose."

"Rien n'est vrai, tout est vivant!"

Cette complexité chimique et multisensorielle est peut-être à l'origine de "la rencontre coup de foudre" entre l'artiste et la maître distillateur. Tous deux se sont aussi laissés guider par Édouard Cointreau qui, au milieu du XIX^e siècle, affirmait avoir "recherché passionnément cette liqueur dont j'ai voulu qu'elle ait la pureté du cristal et une

grande subtilité de goût grâce à l'harmonie parfaite des écorces d'orange douces et amères." Les œuvres, que le public a pu découvrir à l'occasion des Journées du patrimoine, traduisent cette délicatesse et font le trait d'union entre l'orange et le fameux nectar. en y apportant du sens. Le résultat est à s'y méprendre. "Rien n'est vrai mais tout est vivant!", résume William. Il lui a fallu près de cinq mois pour réaliser un oranger amer, une branche de poivrier et son bouquet messager composé de roses, de fleurs d'oranger et de lavande. "Pour faire tout cela. j'ai recyclé des bouteilles et des sacs plastique, des billes de polystyrène, des fils de scoubidou, des filets de pêche et des cordages ramassés sur des plages", explique William Amor. Délicates, ces sculptures messagères sont à découvrir sur la table des arômes qui domine la majestueuse salle des alambics de la Distillerie Cointreau, au cours de la visite.

Visite sur réservation sur cointreau.com



Placée sous le signe du romantisme, l'opération Soleils d'hiver revient parée de mille feux, dès le 27 novembre, à Angers. À 16 h 30, le Père Noël, juché sur son traineau, ouvrira les festivités au kiosque du jardin du Mail, accompagné d'une chorale d'enfants. Les étals du marché de Noël lèveront le rideau le même jour, places du Ralliement et du Pilori et rue Lenepveu. Entre autres animations, à noter l'installation d'un cirque sans animaux, place François-Mitterrand. Les familles retrouveront aussi le carrousel 1900 au Ralliement et la maison du Père Noël, place Sainte-Croix, où les amoureux pourront s'adonner aux selfies sous un immense cœur lumineux. Pour inciter les Angevins à venir faire leurs achats de fin d'année dans le centre-ville d'Angers, la Ville prévoit d'élargir la zone piétonne les deux week-ends précédant Noël. Mais en attendant le Père Noël, place aux illuminations dès le 20 novembre, sans oublier le traditionnel sapin de Noël naturel installé à l'angle du boulevard Foch et de la rue Saint-Aubin.

angers.fr

TRIBUNES ANGERS

ANGERS POUR VOUS MAJORITÉ

La parole aux Angevins

Depuis 2014, nous avons placé les Angevines et les Angevins au cœur de nos décisions et de nos projets.

Nous avons fait le choix de vous associer le plus en amont possible pour mieux définir vos attentes, pour mieux répondre à vos questions. Nous avons fait de la concertation et du dialogue la marque de fabrique de notre projet pour Angers.

La preuve par 3 exemples:

1-La transition écologique est un axe fort de notre mandat.

Mais nous ne croyons pas à l'écologie punitive, nous sommes persuadés que chacun doit être acteur. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé des Assises de la transition écologique qui se sont étendues aux 29 communes d'Angers Loire Métropole. 1000 propositions, près de 8700 foyers ont voté pour définir les actions prioritaires.

2-Le budget participatif que notre équipe a mis en place connaît d'année en année un succès constant.

Chaque année, c'est 1 million d'euros qui est dédié à vos idées, à vos propositions, dans vos quartiers pour améliorer le quotidien, embellir votre cadre de vie.

Notre expérience nous conduit à accueillir, en novembre, les Rencontres nationales des budgets participatifs, soulignant ainsi le travail fait par notre majorité en ce domaine.

3-Le conseil municipal du mois d'octobre a été l'occasion de présenter notre nouveau projet pour le Lac, un parc nature et sportif.

Ce projet est issu d'ateliers de concertation, de séances de travail avec les nombreux usagers de la base nautique.

Alors que ce projet va entrer dans sa phase de mise en œuvre, celui des rénovations des places Académie et Kennedy franchit une nouvelle étape avec les ateliers de concertation avec les riverains, les commercants...

Ainsi se construisent avec vous les grands projets d'aménagement de notre ville.

Vous donner la parole, faire vivre ce dialogue, pour mieux dessiner ensemble la ville dont nous avons besoin, voilà notre objectif, voici notre méthode.

L'équipe de la majorité Angers Pour Vous

MINORITÉ

AIMER ANGERS

Se loger

Le logement est un problème considérable pour les Angevins, comme pour l'avenir de notre territoire, voici quelques-unes de nos propositions:

Demander le classement en zone tendue, ce qui permet de • Réguler le montant des loyers • Taxer les logements vacants • Augmenter la taxe d'habitation pour les résidences secondaires. **Majorer les aides**

à la rénovation énergétique pour les propriétaires de résidences secondaires remettant leur bien sur le marché.

Favoriser les mouvements dans le logement social • Réduire le délai de préavis à 2 mois • Autoriser les personnes assujetties au supplément de loyer solidarités (surloyer) à changer pour un logement plus petit. Traiter l'urgence du logement étudiant : pour la rentrée 2022, mettre en place des logements containers.

Réguler le nombre de locations touristiques en appliquant les mesures

les plus restrictives autorisées par la loi. **Travailler sur le long terme :** reconquérir les friches industrielles abandonnées. Retrouvez le reste de nos propositions sur aimerangers.fr

Silvia CAMARA-TOMBINI, Stéphane LEFLOCH, Céline VÉRON, Bruno GOUA et Marielle HAMARD

MINORITÉ ANGERS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Une transition écologique et sociale qui se fait attendre!

Écologie. Les Assises de la transition écologique ont rappelé l'urgent besoin de transition au sein de nos politiques locales et les attentes locales. Derrière les bonnes intentions, présentées sans objectif, sans moyen et sans jalons, nous veillerons à leur mise en œuvre et au respect des engagements de la majorité à réduire de -60% les émissions de Gaz à Effet de Serre d'Angers Loire Métropole d'ici 2030. Logement. Sommes-nous condamnés à vivre dans une ville de plus en plus chère où certains sont contraints de fuir loin du centre, loin des services/emplois? Réhabilitation des friches, encadrement des loyers, régulation de la location de courte durée, élévation des futures constructions, densification bien ciblée, multiplication des pôles de vie... sont autant de réponses aux problématiques de logement. Nous continuons à faire entendre les alternatives et à porter le projet d'une ville accessible pour toutes et tous.

Yves AURÉGAN, Sophie FOUCHER-MAILLARD, Elsa RICHARD, Arash SAEIDI

MINORITÉ ANGERS CITOYENNE ET POPULAIRE

Mes interventions et propositions

Lors des derniers Conseils Communautaires et Municipaux:

- J'ai défendu les conditions de travail des agent es territoriaux, qui auront plus de temps de travail sans augmentation alors que les salaires des fonctionnaires n'ont jamais été aussi bas.
- J'ai décrit le quotidien d'une animatrice périscolaire, première de corvée, avec ses horaires à rallonge, l'épuisement, le manque de reconnaissance et la précarité. Sans ces femmes, l'école ne tient pas debout. Nous devons les considérer, les payer mieux et leur offrir des conditions de travail dignes.
- J'ai pointé le manque d'ambition des Assises de la transition écologique. M. Béchu fait du jardinage urbain, pas de l'écologie: joli mais inefficace. Planter des arbres en ville ne suffira pas: il faut stopper la bétonisation des terres, isoler massivement les logements, interdire l'élevage intensif et généraliser l'accès à une alimentation végétale, bio et locale (1er levier de baisse de CO₂). Il nous faut du courage, pas de l'affichage!

Claire SCHWEITZER - tête de liste Angers Citoyenne et Populaire



HISTOIRE ANGERS



- 1/ Présentation de la maquette du centre nautique à l'hôtel de ville, autour d'Hubert Grimault, adjoint aux Sports et de Philippe Mornet, architecte, vers 1972.
- 2/ Panorama sur Angers et les prairies d'Aloyeau, depuis les coteaux de Pruniers, André Suzanne, années 1950.
- 3/ Le centre d'initiation à la voile en exercice sur le lac de Maine, kayak et dériveur, vers 1975.



La première zone de loisirs

963. Angers a gagné depuis la guerre plusieurs dizaines de milliers d'habitants qui ont besoin d'activités nouvelles. En même temps, les nombreuses opérations de voirie de la Ville sont gourmandes en remblais. La conjonction de ces deux phénomènes aboutit à la création de la zone de loisirs du lac de Maine, sur la rive droite du fleuve.

Des sondages entrepris dans les prairies d'Aloyeau révèlent la présence d'épaisses couches de graves sous l'argile de surface. Leur exploitation financera en grande partie le creusement d'un plan d'eau. Le 27 février 1964, le conseil municipal décide sa réalisation. Un contrat d'études est passé avec la Société d'équipement du département de Maine-et-Loire (Sodemel) pour définir un programme d'aménagement qui fait du plan d'eau un véritable parc de loisirs. Un architecte parisien - Eugène Beaudouin - est désigné pour étudier, non seulement le plan d'eau, mais aussi les coteaux environnants. Ce sera le futur quartier du Lac-de-Maine.

Les premiers plans précis de la zone de loisirs sont remis en février 1969. 326 hectares sont concernés, entre le boulevard du Bon-Pasteur et les lotissements de Pruniers. Autour d'un plan d'eau de 110 hectares, les équipements sont très nombreux, suivant le modèle hollandais: ieux et activités variées où tout est ouvert à tous. Il v a même une piscine, un parc d'attraction d'indiens, un centre d'équitation, un restaurant et un motel, des guinguettes... Au nord de la voie express vers Nantes doivent prendre place le complexe sportif universitaire, un parc des expositions et un espace de motonautisme.

Ce programme initial est annulé en octobre 1971. Il faut réduire la voilure. L'architecte Beaudouin s'efface au profit de l'agence angevine Mornet qui remodèle ce qui reste des bâtiments prévus: le Centre d'hébergement (1975) et le Centre nautique (1978), auxquels on ajoute le Centre de formation du personnel communal. Alors que les premiers projets étaient tout en horizontales, Philippe Mornet donne au Centre nautique la



forme d'une pyramide, évoquant deux voiles de bateau accolées. De l'autre côté de la voie express, les projets sont abandonnés, sauf le stade du Lac-de-Maine (1973-1980). Les terrains restent en friche jusqu'à la réalisation du parc de Balzac. La zone de loisirs est progressivement ouverte au public à partir du printemps 1973. Les aménagements se terminent en 1982. Poumon vert à deux kilomètres seulement de la ville, le plan d'eau du lac de Maine est une réussite, à la fois économique, sociale et environnementale.

I SYLVAIN BERTOLDI

Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur angers.fr



CYCLISTE BIEN ÉCLAIRÉ AUTOMOBILISTE ATTENTIF!

